

Service Public de l'Assainissement Non Collectif - Communauté des Communes de l'Uzège -

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLER UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (À remettre à la Mairie du lieu de construction en 3 exemplaires)

CADRE DE LA DEMANDE

Construction neuve Extension d'habitation Réhabilitation d'assainissement

Coordonnées : (Ecrire en majuscules)

Demandeur :	Nom, prénom :..... Adresse :..... Téléphone :..... Email :.....
Concepteur du projet (architecte, maître d'œuvre,...)	Nom :..... Adresse :..... Téléphone :.....
Entrepreneur chargé des travaux	Nom :..... Adresse :..... Téléphone :.....

Renseignements sur le terrain où doit être implantée l'installation :

Adresse :.....	
Références Cadastrales	Section.....Numéro.....
Superficie totale :m ²	Servitudes :.....m ²
Pente moyenne du terrain en pourcentage :.....%	
Immeuble raccordé au réseau public de distribution d'eau potable	oui <input type="radio"/> non <input type="radio"/>
Présence de puits, forages, sources, captages sur le terrain	oui <input type="radio"/> non <input type="radio"/>
Si oui : - profondeur de la nappe phréatique par rapport au sol :.....m - usage de l'eau : Eau Potable <input type="radio"/> Usage Autre <input type="radio"/> :.....	
Nature du sol sur 1 mètre de profondeur :	
Alluvions, graviers, sable <input type="radio"/>	Calcaire Fissuré <input type="radio"/> Rocher <input type="radio"/>
Terre Végétale <input type="radio"/>	Argile <input type="radio"/> Autre <input type="radio"/>
Existence d'une étude de l'aptitude du sol de la parcelle à l'assainissement non collectif	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> <u>Si oui en fournir une copie.</u>

Renseignements sur l'habitation et sur son occupation :

Résidence : Principale <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Autre <input type="radio"/>
Nombre usagers :
Nombre de pièces principales (nombre de chambres + 2) :

Caractéristiques de l'assainissement projeté :

<u>Collecte des Eaux Usées – Séparation des Eaux Pluviales</u>	
Les Eaux Pluviales sont exclues des dispositifs	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Prétraitement commun de toutes les eaux usées	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Si non, destination : - des eaux vannes (WC) :	
- des eaux ménagères (cuisine, salle de bain) :	
<u>Prétraitement</u>	
Fosse Toutes Eaux (FTE) <10m de l'habitation	Volume :litres O Oui O Non O
Si non, Bac à graisses <input type="radio"/>	Volume :litres
Préfiltre : Intégré à FTE <input type="radio"/> Extérieur à FTE <input type="radio"/>	Volume :litres
<u>Traitement</u>	
<u>Nature du dispositif :</u>	
Tranchées d'Épandage à faible profondeur <input type="radio"/>	Longueur :ml
Lit d'Épandage à faible profondeur <input type="radio"/>	Surface :m ²
Lit Filtrant Vertical non drainé <input type="radio"/>	Surface :m ²
Lit Filtrant Vertical drainé <input type="radio"/>	Surface :m ²
Terre d'infiltration <input type="radio"/>	Surface :m ²
Autre <input type="radio"/>
Respect distances d'éloignement du dispositif de traitement :	
- 5 mètres de l'habitation - 3 mètres des arbres - 5 mètres des limites de propriété - 10 mètres de toutes rupture de pente >1.5 mètres - 35 mètres de tous captages destinés à la consommation d'eau potable	

En cas de rejet des eaux traitées au milieu superficiel (fossé, cours d'eau, ...), une autorisation du propriétaire du milieu récepteur doit être jointe au dossier.

Règles de conception des ouvrages

L'installation devra être dimensionnée et réalisée en respectant les règlements relatifs à l'assainissement non collectif :

- l'arrêté préfectoral du Gard du 1^{er} février 2005,
- l'arrêté ministériel du 7 mars 2012,
- la circulaire ministérielle du 22 mai 1997,
- le DTU 64.1-mise en œuvre des dispositifs,
- les préconisations issues du zonage d'assainissement communal (filiales envisageables).

Par ailleurs, en complément des informations fournies dans le formulaire suivant, le Service pourra vous demander de réaliser une étude spécifique du sol de votre parcelle.

Engagements du demandeur

Le demandeur s'engage :

- à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé ;
- **à ne pas entreprendre l'installation des dispositifs avant l'approbation du dossier ;**
- **à informer par courrier le service public d'assainissement non collectif (SPANC) du début des travaux (15j avant),** en vue de la vérification technique, dans un délai permettant la visite des installations **avant leur remblaiement** (faute de quoi il pourra être exigé le découverture des installations) ;

Coordonnées du SPANC :

VEOLIA EAU
Centre GLAP
Service d'Aide à l'Exploitation
256 Chemin du Viget
BP 209
30104 Alès cedex
Tél : 0 811 900 500
Fax : 04 66 56 14 14

- à assurer le bon fonctionnement et l'entretien de son installation (vidange de fosse tous les 4 ans,...) ;
- à maintenir le libre accès aux installations pour les agents chargés du contrôle.

Fait à le..... Signature.....

Pièces à joindre impérativement à la présente demande

- Plan de situation (exemple : Google map)
- Plan de masse au 1/500, précisant :
 - La position de l'immeuble et des immeubles voisins
 - Le type et l'implantation des équipements privés prévus pour l'assainissement non collectif à l'échelle appropriée
 - L'emplacement des puits, sources, ruisseaux...
 - La pente du terrain en pourcentage
 - Les aires de passage et de stationnement des véhicules
 - La localisation de toute végétation haute
 - Le respect des distances d'éloignement
 - L'exutoire en cas de rejet au milieu naturel
- **Profil en long coté réel de la filière d'assainissement complète avec les profondeurs ou altitudes depuis l'habitation jusqu'au point de rejet.**
- Une copie du permis de construire (y compris les annexes), s'il y a lieu,
- Dans le cas de construction dans un lotissement, une copie des articles du règlement concernant l'assainissement et l'étude hydrologique.
- L'étude de sol si elle est existante ou si elle a été demandée pour l'élaboration du projet.

**Merci de retourner le dossier complet sous peine d'être considéré comme non conforme, accompagné de votre règlement.
Comme indiqué dans la note explicative jointe au questionnaire, l'instruction du dossier débute dès réception de celui-ci.**